



# APPEL A OFFRANDE

## LE SERVICE D'ÉGLISE AUQUEL VOUS AVEZ FAIT APPEL

Baptême     Catéchèse     Mariage     Funérailles     Messe

- De ou pour (NOM/Prénom) .....
- .....
- Date ..... / ..... / 20 ....
- Lieu .....
- Message éventuel .....
- .....
- .....

## VOTRE REGLEMENT

- Coordonnées de la personne assurant le paiement  
   NOM/Prénom .....
- Adresse .....
- .....
- Du ... / ... / 20.... ..... €     chèque     espèces

*Pour rappel, l'église ne vit que des dons de ceux qui la sollicitent et la font vivre. Vous avez fait appel à l'Église, et votre soutien financier nous est indispensable.*

Merci de régler de préférence par chèque, à l'ordre de :

**AD Paroisse Saint-Yves**  
**Parvis Saint Melaine – 29600 MORLAIX**

*Votre règlement est à remettre avant la célébration, ou au plus tard dans les 3 mois qui la suivent. Il ne sera, dans tous les cas, encaissé qu'après la célébration. Pour la catéchèse : le règlement se fera en début d'année scolaire.*

### SERVICES D'ÉGLISE

Montants indicatifs au  
01/07/2018

BAPTEME	<b>70 €</b>
CATECHESE *	<b>35 €</b>
MARIAGE	<b>200 €</b>
FUNERAILLES	<b>170 €</b>
MESSE	<b>17 €</b>

*\*primaire/collège/lycée (50 € pour 2 enfants, 60 € pour 3 et plus)*

☎ En cas de problème financier, n'hésitez pas à nous en faire part.

✉ [contact@paroissesaintyves.com](mailto:contact@paroissesaintyves.com) – ☎ 02 98 88 05 65

🌐 [www.paroissesaintyves.com](http://www.paroissesaintyves.com)